

**COSMOS**

---

**+ Catalogue  
de Formation  
2023**



## ✦ Formations COSMOS 2023

L'organisme de formation du COSMOS est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## ✦ Calendrier et horaires

Les formations se dérouleront en distanciel sur deux demi-journées consécutives, de 9h à 12h30 ou de 14h à 17h30 suivant les dates concernées.

Comprendre les enjeux d'une relation salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport	2 et 3 février	2 et 3 octobre
Recourir aux dispositifs de formation et optimiser les financements associés	9 et 10 mars	
Choisir et gérer le temps de travail	20 et 21 mars	19 et 20 octobre
Sécuriser sa gestion salariale et gérer un contrôle URSSAF	30 et 31 mars	25 et 26 septembre
Conclure et gérer un CDI intermittent	11 et 12 mai	13 et 14 novembre
Comprendre et appliquer le pouvoir de direction de l'employeur	22 et 23 mai	30 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre
Gérer les évènements impactant la relation de travail au quotidien	12 et 13 juin	14 et 15 décembre
Débuter la relation de travail salariée	26 et 27 juin	

Ces formations peuvent également être organisées dans vos structures et réseaux, n'hésitez pas à solliciter les services du COSMOS !

# ✦ Informations et inscriptions

Auprès du secrétariat du COSMOS et sur notre [site internet](#)

Tel : +33 (0)1 85 78 63 80

[formation@cosmos-sports.fr](mailto:formation@cosmos-sports.fr)

**Qualiopi**  
processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'organisme de formation du COSMOS est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

# ✦ Modalités pratiques

## Lieu



Les formations se dérouleront en distanciel sur deux demi-journées consécutives, de 9h à 12h30 ou de 14h à 17h30 suivant les dates concernées. Pour les demandes hors catalogue, les formations pourront avoir lieu dans vos locaux.

## Tarifs



**Formation** : 280 € par stagiaire  
**Intervention juridique** : sur devis  
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche Sport : l'Afdas.

## Formateurs

Juristes du COSMOS spécialisés en droit social et/ou intervenants extérieurs spécialisés



## Effectifs

5 à 20 stagiaires suivant la session



**Accueil de stagiaires en situation de handicap.** Si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous contacter en amont de la formation.

Activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 50423 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



**Le COSMOS est à votre disposition pour l'organisation de formations ou interventions au sein de vos structures et réseaux. N'hésitez pas à nous contacter.**

**COSMOS**

Immeuble le Baudran – Bâtiment D  
21-37 rue de Stalingrad – 94 110 ARCUEIL  
01 85 78 63 80





# ✦ Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport

## Objectifs et programme de la formation

Un employeur, qu'il soit une association ou une structure marchande, se doit de respecter et de faire respecter le droit du travail dans la relation qu'il entretient avec ses salariés. Cette formation à destination des personnes débutant dans la gestion de salariés aborde la globalité de la relation de travail, de la conclusion du contrat à sa rupture. Elle permet de prendre conscience des problématiques rencontrées dans le cadre d'une relation de travail et répond aux objectifs suivants :

### ✦ Définir la relation salariée

- Éléments de définition de la relation salariée
- Risques de requalification en contrat de travail
- Obligations administratives et sociales de l'employeur
- Enjeux de rédaction du contrat de travail

### ✦ Prendre conscience des normes applicables au contrat de travail

- Normes applicables au contrat de travail et leur force juridique
- Place de la CCNS dans la hiérarchie des normes

### ✦ Connaître et respecter les éléments essentiels du contrat de travail

- Groupes de classification de la CCNS
- Salaire minimum conventionnel
- Cas de recours au CDD
- Contours des différents modes de gestion du temps de travail et des différents contrats (temps plein, temps partiel, annualisation : CDI intermittent, modulation et forfaits)

### ✦ Prendre conscience des obligations de l'employeur et du salarié

- Définition du temps de travail effectif et respect des durées maximales et repos obligatoires
- Différents types d'absence
- Modification du contrat de travail et changement des conditions de travail

### ✦ Prendre conscience des enjeux liés à la rupture du contrat de travail

- Distinction entre les différents types de ruptures du contrat
- Obligations de l'employeur



### Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



### Prérequis

Envisager une embauche salariée ou gérer depuis peu des salariés soumis à la CCNS



### Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



### Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



### Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction



# ✦ Débuter la relation de travail salariée



## Objectifs et programme de la formation

Le début de la relation de travail est essentiel au bon déroulement de celle-ci : quelles obligations de l'employeur au moment de l'embauche ? Comment rédiger un contrat de travail conforme au droit du travail, ne créant pas de risque juridique pour l'employeur et lui permettant de bénéficier de la souplesse dont il a besoin ? Cette formation a pour objet de permettre la mise en place de relations de travail conformes au droit du travail et aux besoins des employeurs en répondant aux objectifs suivants :

### ✦ Embaucher un salarié

- Obligations administratives et sociales de l'employeur
- Étapes du recrutement

### ✦ Rédiger le contrat de travail

- Cas de recours au CDD
- Différentes clauses du contrat de travail
- Enjeux

### ✦ Recourir à la période d'essai

- Objectifs de la période d'essai
- Mise en place et renouvellement
- Rupture

### ✦ Appliquer la grille de classification de la CCNS

- Groupes de classification de la CCNS
- Méthode de classification
- Spécificités de la classification de la CCNS

### ✦ Respecter le salaire minimum conventionnel (SMC)

- Cadre légal et conventionnel du SMC
- Mode de calcul du SMC
- Prime d'ancienneté de la CCNS

### ✦ Recourir à l'organisation du temps de travail adéquate

- Reconnaître le temps de travail effectif
- Appréhender les différents modes de gestion du temps de travail (temps plein, partiel, annualisé : CDI intermittent, modulation, forfaits) et les mentions contractuelles attachées



## Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



## Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



## Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



## Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



## Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction





# + Choisir et gérer le temps de travail

## Objectifs et programme de la formation

Le choix du temps de travail contractuel est central dans la relation de travail. Il est déterminé en fonction des besoins de la structure, mais peut également être encadré selon le statut du salarié, la durée du contrat etc. La gestion du temps de travail est également essentielle puisqu'en fonction du contrat, du moment où est réalisé le travail ou encore de la durée hebdomadaire de travail, l'employeur pourra par exemple dans certains cas modifier la répartition des horaires, ou devra verser une compensation au salarié. Cette formation a donc pour objet de permettre un choix et une gestion du temps de travail conformes au Code du travail et à la CCNS en répondant aux objectifs suivants :

### + Identifier les différents modes d'organisation du temps de travail

- Focus CDI ou CDD
- Définition du temps plein, partiel, incomplet et de l'annualisation

### + Recourir au temps partiel, au CDI intermittent, à la modulation à temps plein et à temps partiel, au forfait-heures et au forfait-jours

- Mise en place et point d'attention sur les mentions obligatoires du contrat
- Gestion et traitement des heures de travail faites en plus

### + Encadrer et organiser le temps de travail d'un salarié

- Définir, programmer et décompter le temps de travail effectif
- Respecter les durées maximales de travail et les repos obligatoires
- Faire évoluer le temps de travail d'un salarié
- Gérer l'impact des absences du salarié sur le temps de travail
- Gérer les temps de travail spécifiques (travail de nuit, encadrement de groupes, déplacements)

### + Faire travailler un salarié le dimanche et/ou un jour férié

- Cadre légal et conventionnel du travail dominical ou d'un jour férié
- Conditions d'indemnisations du travail dominical ou d'un jour férié



## Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



## Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



## Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



## Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



## Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction



# + Gérer les événements impactant la relation de travail au quotidien

## Objectifs et programme de la formation

Au cours de la relation contractuelle, de nombreux événements peuvent survenir, impactant la rémunération, le décompte du temps de travail effectif, l'acquisition de congés etc. L'employeur doit s'adapter pour continuer à faire fonctionner sa structure et garantir au salarié les droits dont il bénéficie. Cette formation aborde ces différents événements pouvant intervenir pendant la relation de travail, avec les objectifs suivants :

### + Faire évoluer la relation de travail en cours de contrat

- Identifier ce qui relève de la modification du contrat de travail ou du changement des conditions de travail (en termes de temps de travail, rémunération, absences, etc.)
- Mettre en œuvre une modification du contrat de travail ou un changement des conditions de travail
- Créer une décision unilatérale de l'employeur et un usage

### + Mettre en place et gérer le télétravail

### + Gérer les absences du salarié

- Identifier les différents types d'absence
- Décompter et indemniser les absences
- Cerner l'impact des absences sur le temps de travail du salarié
- Cadre légal et conventionnel des congés payés et des congés liés à la parentalité (paternité, maternité, congé parental d'éducation)
- Cadre légal et conventionnel des arrêts de travail pour maladie, maladie professionnelle, accident du travail et accident de trajet
- Cadre légal et conventionnel des jours fériés

### + Mettre en place une protection sociale dans l'entreprise

- Cadre légal et conventionnel de la complémentaire santé et de la prévoyance
- Obligations de l'employeur
- Mise en place



### Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



### Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



### Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



### Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



### Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction





# ✦ Conclure et gérer un CDI intermittent

## Objectifs et programme de la formation

Dans la branche du sport, il est possible de recourir pour certains salariés et dans le respect de certaines conditions au contrat de travail à durée indéterminée intermittent de l'article 4.5 de la convention collective nationale du sport. Ce contrat de travail est particulier et demande des compétences spécifiques autant pour sa rédaction que pour sa gestion au cours de la relation de travail. Le COSMOS propose donc une formation répondant aux objectifs suivants :

### ✦ Recourir au CDI intermittent

- Les conditions de recours
- Les différents temps de travail et d'inactivité
- Le CDI intermittent :  
CDI à temps incomplet

### ✦ Rédiger un CDI intermittent

- Les différentes mentions du contrat
- Les mentions propres au CDI intermittent
- La rémunération en CDI intermittent

### ✦ Programmer et encadrer le temps de travail du salarié en CDI intermittent

- Définir, programmer et décompter le temps de travail effectif
- Respecter les durées maximales de travail et les repos obligatoires
- Augmenter le temps de travail
- Faire travailler le salarié le dimanche et/ou un jour férié
- Encadrer et décompter les temps de déplacements, d'accompagnement de groupes et de travail de nuit

### ✦ Gérer les absences du salarié et la rupture du contrat

- Différents types d'absences et décompte
- Impact de la rupture du contrat de travail sur le temps de travail



### Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



### Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



### Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



### Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



### Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction





# + Comprendre et appliquer le pouvoir de direction de l'employeur

## Objectifs et programme de la formation

Le pouvoir de direction dont dispose l'employeur dans la relation qu'il entretient avec un salarié est la spécificité du contrat de travail. Le salarié, dans une situation de dépendance juridique, se doit d'appliquer les consignes que lui donne son employeur. Pour encadrer ce pouvoir, le Code du travail prévoit des procédures et des limites que l'employeur doit respecter. Cette formation répond aux objectifs suivants :

### + Utiliser le pouvoir de direction pour faire évoluer la relation de travail

- Définir la modification du contrat de travail et le changement des conditions de travail
- Imposer un changement dans la relation de travail au salarié
- Réagir au refus du salarié

### + Comprendre et appliquer la procédure disciplinaire

- Reconnaître une faute contractuelle et ses différents degrés
- Tenir compte des éléments d'appréciation d'une faute contractuelle
- Connaître les différentes sanctions
- Identifier les étapes de la procédure
- Appliquer les dispositions du règlement intérieur lorsqu'il existe

### + Rompre le contrat de travail à l'initiative de l'employeur

- Les différents modes de rupture et leurs impacts financiers
- Les obligations de l'employeur liées à la rupture
- Les différentes procédures applicables



#### Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



#### Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



#### Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



#### Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



#### Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction





# ✦ Sécuriser ses cotisations sociales et faire face à un contrôle URSSAF

## Objectifs et programme de la formation

Dans un secteur d'activité où la limite entre remboursements de frais et salaires est souvent source de contentieux avec les organismes de recouvrement, il est important de connaître de manière précise les principes généraux, les dispositifs dérogatoires et l'ensemble des éléments constitutifs de l'assiette de cotisations et contributions sociales pour ne pas s'exposer à des redressements. Cette formation permettra aux participants de se mettre en conformité par rapport aux dispositions applicables en répondant aux objectifs suivants :

### ✦ Définir l'assiette de cotisations

- Critères conditionnant le paiement des cotisations sociales
- Situations particulières de la branche du sport (autoentrepreneurs, arbitres, etc.)
- Reconnaître les éléments devant faire l'objet de cotisations sociales
- Différences entre un salaire, un avantage en nature et des frais professionnels
- Conséquences sociales

### ✦ Identifier les méthodes de calcul et les exonérations possibles

- Règles générales de calcul des cotisations sociales
- Recourir à l'assiette forfaitaire et à la franchise de cotisations sociales

### ✦ Faire face aux obligations de l'employeur en termes de déclarations sociales

- Périodicité et organismes de paiement
- Recours au Chèque Emploi Associatif

### ✦ Anticiper les étapes d'un contrôle URSSAF et connaître ses obligations

- Déroulement et risques du contrôle
- Règles impactant le contrôle



## Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



## Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



## Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



## Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



## Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction



# ✦ Recourir aux dispositifs de formation et optimiser les financements associés

## Objectifs et programme de la formation

Tout employeur, peu importe la taille de sa structure, doit assurer l'adaptation des salariés (quel que soit le type contrat) à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations. Dans ce cadre, il dispose d'un arsenal de dispositifs de formation et de financement associés, mobilisables en fonction du besoin identifié et des publics/situations d'emploi visés. Par ailleurs, la formation des salariés soulève de nombreuses questions pratiques liées à l'impact qu'elle peut avoir sur le contrat de travail. En parallèle, les structures sportives peuvent également être amenées à recourir à l'alternance. Cette formation permettra aux employeurs de recourir aux dispositifs de formation dans le respect des règles légales et conventionnelles applicables, et de mobiliser les financements associés, en répondant aux objectifs suivants :

### ✦ Identifier les obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle

- Identifier les acteurs et interlocuteurs du champ de la formation professionnelle
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de financement de la formation professionnelle
- Appréhender les dispositifs de formation mobilisables en fonction des besoins identifiés et des publics/situations d'emploi visés et bénéficier des financements optimum associés

### ✦ Mettre en œuvre opérationnellement la formation professionnelle dans sa structure

- Organiser le départ en formation (entretien professionnel, clause de dédit formation, obligations du salarié et de l'employeur)
- Gérer l'impact du départ en formation sur la relation de travail salariée (rémunération, décompte du temps de travail, etc.)

### ✦ Conclure et gérer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation



### Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



### Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



### Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



### Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



### Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction

